



REVUE DE PRESSE



INAUGURATION
DE LA PLUS GRANDE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE
EN AUTOCONSOMMATION
SUR UNE COOPÉRATIVE :
LA COOPÉRATIVE FRUITIÈRE DU LIMOUSIN



- ✔ **Communiqué de presse - Cooplum et Apex Energies inaugurent la plus grande centrale photovoltaïque en autoconsommation sur une coopérative en France**
Apex Energies - 05/05/2022
- ✔ **La plus grande centrale photovoltaïque française en autoconsommation est installée en Corrèze**
France 3 - 05/05/2022
- ✔ **Quatre chiffres qui montrent que la coopérative Cooplum en Corrèze a eu du nez en misant sur l'énergie solaire**
La Montagne - 06/05/2022
- ✔ **Apex Energies et COOPLIM, plus grande centrale photovoltaïque en autoconsommation sur une Coopérative**
Tecsol - 08/05/2022
- ✔ **La coopérative fruitière Cooplum s'équipe d'une centrale PV en toiture de 1,8 MWc**
Pv magazine - 09/05/2022
- ✔ **Mise en service de la plus importante centrale photovoltaïque en autoconsommation de France**
L'EnerGEEK - 09/05/2022
- ✔ **Cooplum et Apex Energies inaugurent la plus grande centrale photovoltaïque en autoconsommation sur une coopérative fruitière**
L'Écho du Solaire - 10/05/2022
- ✔ **Une des plus grandes centrales solaires en autoconsommation inaugurée en Corrèze**
Smart City Mag - 12/05/2022
- ✔ **Énergie – Cooplum fait un pas de plus vers l'autoconsommation**
La Vie Corrézienne - 12/05/2022
- ✔ **COOPLIM. Pommes : une centrale photovoltaïque pour réduire les coûts d'énergie**
L'Union Paysanne - 18/05/2022
- ✔ **Cooplum se couvre de la plus grande centrale solaire en autoconsommation de France**
La Tribune - 30/05/2022

COOPLIM ET APEX ENERGIES INAUGURENT LA PLUS GRANDE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE EN AUTOCONSOMMATION SUR UNE COOPÉRATIVE EN FRANCE

Apex Energies et Cooplum ont présenté la réalisation de toiture photovoltaïque sur la coopérative fruitière du Limousin le jeudi 5 mai à 11h.

En présence de Françoise Besse, Présidente de Cooplum, Daniel Sauvaitre, Président de l'ANPP, Carlos Herrera-Malatesta, Directeur Général d'Apex Energies, Bernard Sage, Maire de Saint-Aulaire, Frédéric Soulier, Président de l'Agglo de Brive, Anabelle Reydy, Conseillère Régionale, et Salima Saa, Préfète de la Corrèze.

La plus grande toiture photovoltaïque en autoconsommation

La Coopérative Fruitière du Limousin (Cooplum) s'est associée à Apex Energies, entreprise française spécialisée dans les réalisations photovoltaïques en autoconsommation, pour l'installation d'une toiture photovoltaïque sur ses entrepôts frigorifiques, implantés sur les communes de Vars-sur-Roseix et Saint-Aulaire, au nord de Brive-la-Gaillarde.

S'étendant sur 10.000 m² de toiture et comptant 5.272 modules photovoltaïques, il s'agit du plus gros projet français en autoconsommation sur une coopérative fruitière, avec une puissance totale installée de 1,8 Mwc. L'énergie produite par cette centrale photovoltaïque est consommée directement par la Coopérative, afin de couvrir une partie de ses besoins en électricité. Elle alimente notamment les chambres frigorifiques utilisées pour le stockage des pommes récoltées par les adhérents, conditionnées et commercialisées par la Coopérative. L'installation permet à Cooplum d'autoconsommer environ 1 572 MWh par an, ce qui représente environ 25% de la consommation annuelle du site. C'est l'équivalent de la consommation électrique annuelle de près de 315 foyers. Apex Energies a également accompagné la coopérative dans l'obtention de subventions de la part du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

« Nous sommes très fiers d'avoir équipé cette coopérative en autoconsommation. Aujourd'hui Apex Energies s'adresse à tous les grands consommateurs d'énergie et notamment à ceux du secteur agricole. Ce projet est d'autant plus important pour Apex Energies que nous avons ouvert le financement aux parties prenantes locales. Cela permet à nos réalisations de prendre une dimension plus importante sur leur territoire d'implantation et de démocratiser d'autant plus l'autoconsommation en France. » déclare David Emsellem, Directeur Grands Comptes d'Apex Energies.

« C'est un dossier sur lequel nous avons beaucoup travaillé pour trouver un montage optimum qui illustre le large spectre des solutions que nous pouvons amener ainsi que l'accompagnement personnalisé que nous mettons en place auprès de nos clients. En proposant à la coopérative de créer une seconde centrale pour revendre au réseau l'énergie, nous avons fait en sorte d'exploiter de manière optimale le potentiel solaire de leurs toitures. » témoigne Yohan Poudré, Responsable d'affaires Apex Energies.

COOPLIM ENERGIE, filiale à 100 % de COOPLIM, a porté la réalisation de ce projet.

« La centrale est opérationnelle depuis octobre 2021, et les résultats sont déjà très encourageants en termes d'économies d'électricité. Ce projet revêt une triple dimension : Une dimension humaine, qui a permis de fédérer les adhérents et les salariés de la coopérative autour d'un projet valorisant et ambitieux, Une dimension environnementale, en produisant une énergie décarbonée et en consommant notre propre énergie, Une dimension économique, qui se justifie d'autant plus dans le contexte d'envolée des prix du marché que nous connaissons aujourd'hui, en permettant d'autoconsommer l'équivalent de 25 % de notre consommation annuelle. » témoigne Françoise Besse, Présidente de Cooplum Energie et de Cooplum.

Un investissement participatif ouvert aux habitants du territoire à hauteur de 450 000 €

Afin d'associer ses adhérents et les citoyens corrèziens à la vie de ce projet, ENERFIP, plateforme de financement participatif en ligne, a été associée au projet afin de mettre en place un financement participatif permettant à ceux qui le souhaitent d'investir une partie de leur épargne, à partir de 10€, dans ce projet qui contribue à la transition énergétique. Le montant à collecter pour ce projet était de 450.000 €.

Une inauguration à but pédagogique

L'inauguration de la centrale a été également l'occasion de recevoir les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 des écoles de St-Cyr la Roche et Saint-Aulaire, qui ont pu venir découvrir l'activité d'une coopérative et visiter la station fruitière. Les équipes d'Apex Energies ont, par la suite, expliqué aux enfants ce qu'est le photovoltaïque et le but des énergies renouvelables. L'après-midi pédagogique s'est conclue par un quiz ludique et par un échange de questions/ réponses où les enfants ont pu s'exprimer.

A propos DE COOPLIM – La Coopérative Fruitière du Limousin est spécialisée dans la production et le négoce de pommes, et propose également un service de conditionnement, de stockage.

Cooplum montre une réelle volonté à proposer une agriculture toujours plus vertueuse, en accompagnant ses producteurs dans leurs méthodes culturelles respectueuses de l'environnement, orientée notamment vers l'agriculture raisonnée et le bio.

Cooplum confirme ainsi son orientation avec une prise en compte permanente de l'environnement, et la volonté de s'inscrire dans une démarche afin de réduire son impact écologique sur l'environnement. Ce parc photovoltaïque s'inscrit dans la continuité de cette volonté.

A propos D'APEX ENERGIES – Depuis 30 ans, le Groupe Apex Energies est reconnu sur le marché comme producteur d'énergie verte et leader des solutions d'autoconsommation pour son savoir-faire en tant que pionnier du solaire photovoltaïque. Les activités s'étendent du développement de centrales jusqu'à la vente de l'électricité, en passant par l'ingénierie, le financement, la construction, la supervision, l'exploitation et la maintenance des systèmes.

La plus grande centrale photovoltaïque française en autoconsommation est installée en Corrèze

La coopérative corrézienne Cooplim produit désormais 25% de son électricité avec les panneaux photovoltaïques installés sur ses bâtiments. C'est la plus grande centrale solaire en autoconsommation en France.

La coopérative fruitière Cooplim, à Saint-Aulaire en Corrèze, produit maintenant une partie de son électricité avec des capteurs solaires posés sur les toits de ses bâtiments.

La centrale solaire n'est pas connectée directement au réseau électrique comme cela peut être le cas sur des projets de cette dimension. Toute l'électricité produite sera exploitée localement, pour les besoins de la production de l'entreprise.

Ce projet sur 10 000 m² est équivalent à la consommation de 300 foyers

Carlos Herrera Malatesta - directeur général Apex Energie
572 panneaux ont été installés pour produire 1 572 MWh d'électricité photovoltaïque. Cela représente 1/4 de la consommation annuelle de ce site de stockage.

Les entrepôts frigorifiques, où sont conservés les pommes à l'année, sont de gros consommateurs d'énergie. Avant la mise en place de cette centrale solaire, la facture d'électricité s'élevait à 2 millions d'euros par an.

Le but 1er c'était de faire des économies. On a 500 000 euros d'électricité qui vont être produits par nos soins

Françoise Besse - présidente Cooplim

En investissant (2,5 millions d'euros) dans une énergie renouvelable, l'entreprise s'assure de maîtriser ses coûts dans un contexte de forte inflation des prix de l'énergie, elle réduit dans le même temps ses émissions de gaz à effet de serre.



Ce nouveau site de production d'électricité solaire s'ajoute aux nombreuses centrales existantes dans la région. La Nouvelle Aquitaine est la 1ère pour ce type d'énergie en France (26% du parc national). Deux départements concentrent une large partie de cette production : la Gironde et les Landes.

Mais tous les projets solaires ne font pas l'unanimité, en particulier ceux installés au sol, qui occupent des terres exploitables par l'agriculture.

Fin 2021, la puissance du parc photovoltaïque français était de 14 GW, dans ses scénarios prospectifs pour lutter contre le changement climatique, l'Ademe (l'agence de l'énergie) estime que cette puissance pourrait être multipliée par 10 d'ici 2050.

VARS-SUR-ROSEIX ■ Les 10.000 mètres carrés de panneaux photovoltaïques couvrent un quart des besoins du site

Cooplîm carbure à l'énergie solaire



VUE D'EN HAUT. Sur les hauteurs de la commune, on voit bien l'impressionnant parc photovoltaïque qui fonctionne depuis octobre dernier. PHOTO STÉPHANIE PARRA

La coopérative fruitière Cooplîm a inauguré hier, un parc photovoltaïque de 10.000 mètres carrés sur les toitures de son site à Vars-sur-Roseix. En fonction depuis octobre dernier, il va permettre de couvrir 25 % des besoins du site en autoconsommation.

Emilie Aufferet

Sur le site de Cooplîm à Vars-sur-Roseix, à première vue, rien a changé. Il faut prendre un peu de hauteur pour voir les 10.000 mètres carrés de panneaux photovoltaïques installés sur les toits de cette coopérative fruitière qui voient passer entre 15 et 25.000 tonnes de pommes chaque année.

Et ces pommes, en grande partie des goldens, récoltées entre septembre et octobre, sont ensuite conservées dans des frigos jusqu'à leur commercialisation. Qui dit frigo, dit site énérgivore. « Près de 6,5 gigawattheures consommés chaque année », selon Yohan Poudré, responsable

affaires chez Apex Energies, spécialiste de l'énergie solaire depuis 1991 qui a mené le projet avec Cooplîm. Pour avoir un ordre d'idée, cela représente la consommation annuelle de 1.260 foyers. « L'énergie, c'est notre deuxième poste en termes de charges : plus de 2 millions d'euros par an », confirme Françoise Besse, productrice de pommes et présidente de Cooplîm.

Des économies en plus...

Alors l'idée a germé de recouvrir de panneaux photovoltaïques les toitures des années 1950 qui devaient être rénovées. « Faire baisser la facture était l'objectif premier. En 2017, quand nous avons commencé à réfléchir concrètement au projet,

on nous prévoyait une hausse du prix de l'électricité de 5 % par an. On est bien au-delà aujourd'hui », ajoute-t-elle.

Les 5.272 modules solaires en fonction depuis octobre dernier vont permettre à la coopérative de faire fondre sa facture d'énergie de 25 %. « Toute l'électricité produite vient alimenter les besoins du site », poursuit Yohan Poudré dont les équipes ont analysé les courbes de consommations

et la production solaire potentielle afin de déterminer la puissance nécessaire. « Il s'agit de la plus grande réalisation française en autoconsommation sur une coopérative fruitière avec une puissance totale d'1,8 megawatt crête », assure Carlos Herrera Malatesta, directeur général d'Apex Energies.

L'entreprise promet ainsi à Cooplîm « une énergie verte, en circuit court et un prix de l'électricité fixe pendant trente ans »,

soit la durée de vie des panneaux photovoltaïques. « Elle paiera l'électricité entre 70 et 90 € le megawattheure alors qu'il coûte entre 250 et 300 € actuellement sur le marché, ajoute-t-il. Le projet est devenu de plus en plus intéressant au fur et à mesure de la hausse des prix », ajoute-t-il. Apex Energies assure aussi l'entretien et le bon fonctionnement de cette centrale.

... et du CO2 en moins

En tout, l'installation aura coûté près de 2,2 millions d'euros comprenant des financements Feder de la région Nouvelle-Aquitaine (500.000 euros) et un financement participatif de 450.000 euros auxquels ont notamment abondé les adhérents de Cooplîm. Et même si ça ne se voit pas non plus, à première vue, c'est aussi 272 tonnes de CO2 évitées sur trente ans. Si ce n'est pas « l'objectif premier », cela a son importance. ■

■ Apex Energies mise sur le solaire dès 1991

Cette entreprise dont le siège historique est à Montpellier (Hérault) mise sur l'énergie solaire depuis sa création en 1991 alors que « le marché est encore embryonnaire », selon son responsable affaires Yohan Poudré. En 2013, elle réalise 7 millions d'euros de chiffre d'affaires. C'est 60 millions et 170 personnes en 2021. « Nous visons 110 millions d'euros et comptons monter à 200 personnes en 2022 », prévoit-il. Parmi les chantiers emblématiques d'Apex Energies, on compte une centrale au sol de 2,3 MW : à Saint-Jary-de-Chalais (Dordogne), les toitures du collège Sainte-Thérèse recouvertes de panneaux photovoltaïques à Lalbenque (Lot) ou encore un parc d'ombrières photovoltaïques sur le parking de la Polyclinique à Saint-Privat (Hérault). Son axe de développement actuel : l'« agrivoltaïsme » qui allie productions photovoltaïque et agricole.

08/05/2022

Apex Energies et COOPLIM, plus grande centrale photovoltaïque en autoconsommation sur une Coopérative



Apex Energies et COOPLIM ont inauguré* le 5 mai dernier la plus grande centrale photovoltaïque en autoconsommation sur une Coopérative en France

La plus grande toiture photovoltaïque en autoconsommation

La Coopérative Fruitière du Limousin (Cooplum) s'est associée à Apex Energies, entreprise française spécialisée dans les réalisations photovoltaïques en autoconsommation, pour l'installation d'une toiture photovoltaïque sur ses entrepôts frigorifiques, implantés sur les communes de Vars-sur-Roseix et Saint-Aulaire, au nord de Brive-la-Gaillarde.

S'étendant sur 10.000 m² de toiture et comptant 5.272 modules photovoltaïques, il s'agit du plus gros projet français en autoconsommation sur une coopérative fruitière, avec une puissance totale installée de 1,8 MWc. L'énergie produite par cette centrale photovoltaïque est consommée directement par la Coopérative, afin de couvrir une partie de ses besoins en électricité. Elle alimente notamment les chambres frigorifiques utilisées pour le stockage des pommes récoltées par les adhérents, conditionnées et commercialisées par la Coopérative. L'installation permet à Cooplum d'autoconsommer environ 1 572 MWh par an, ce qui représente environ 25% de la consommation annuelle du site. C'est l'équivalent de la

consommation électrique annuelle de près de 315 foyers. Apex Energies a également accompagné la coopérative dans l'obtention de subventions de la part du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

« Nous sommes très fiers d'avoir équipé cette coopérative en autoconsommation. Aujourd'hui Apex Energies s'adresse à tous les grands consommateurs d'énergie et notamment à ceux du secteur agricole. Ce projet est d'autant plus important pour Apex Energies que nous avons ouvert le financement aux parties prenantes locales. Cela permet à nos réalisations de prendre une dimension plus importante sur leur territoire d'implantation et de démocratiser d'autant plus l'autoconsommation en France. » déclare David Emsellem, Directeur Grands Comptes d'Apex Energies.

« C'est un dossier sur lequel nous avons beaucoup travaillé pour trouver un montage optimum qui illustre le large spectre des solutions que nous pouvons amener ainsi que l'accompagnement personnalisé que nous mettons en place auprès de nos clients. En proposant à la coopérative de créer une seconde centrale pour revendre au réseau l'énergie, nous avons fait en sorte d'exploiter de manière optimale le potentiel solaire de leurs toitures » témoigne Yohan Poudré, Responsable d'affaires Apex Energies.

COOPLIM ENERGIE, filiale à 100 % de COOPLIM, a porté la réalisation de ce projet.

« La centrale est opérationnelle depuis octobre 2021, et les résultats sont déjà très encourageants en termes d'économies d'électricité. Ce projet revêt une triple dimension : Une dimension humaine, qui a permis de fédérer les adhérents et les salariés de la coopérative autour d'un projet valorisant et ambitieux, Une dimension environnementale, en produisant une énergie décarbonée et en consommant notre propre énergie, Une dimension économique, qui se justifie d'autant plus dans le contexte d'envolée des prix du marché que nous connaissons aujourd'hui, en permettant d'autoconsommer l'équivalent de 25 % de notre consommation annuelle. » témoigne Françoise Besse, Présidente de Cooplum Energie et de Cooplum.

« C'est un dossier sur lequel nous avons beaucoup travaillé pour trouver un montage optimum qui illustre le large spectre des solutions que nous pouvons amener ainsi que l'accompagnement personnalisé que nous mettons en place auprès de nos clients. En proposant à la coopérative de créer une seconde centrale pour revendre au réseau l'énergie, nous avons fait en sorte d'exploiter de manière optimale le potentiel solaire de leurs toitures » témoigne Yohan Poudré, Responsable d'affaires Apex Energies.

COOPLIM ENERGIE, filiale à 100 % de COOPLIM, a porté la réalisation de ce projet.

« La centrale est opérationnelle depuis octobre 2021, et les résultats sont déjà très encourageants en termes d'économies d'électricité. Ce projet revêt une triple dimension : Une dimension humaine, qui a permis de fédérer les adhérents et les salariés de la coopérative autour d'un projet valorisant et ambitieux, Une dimension environnementale, en produisant une énergie décarbonée et en consommant notre propre énergie, Une dimension économique, qui se justifie d'autant plus dans le contexte d'envolée des prix du marché que nous connaissons aujourd'hui, en permettant d'autoconsommer l'équivalent de 25 % de notre consommation annuelle. » témoigne Françoise Besse, Présidente de Cooplum Energie et de Cooplum.

Un investissement participatif ouvert aux habitants du territoire à hauteur de 450 000 €

Afin d'associer ses adhérents et les citoyens corréziens à la vie de ce projet, ENERFIP, plateforme de financement participatif en ligne, a été associée au projet afin de mettre en place un financement participatif permettant à ceux qui le souhaitent d'investir une partie de leur épargne, à partir de 10€, dans ce projet qui contribue à la transition énergétique. Le montant à collecter pour ce projet était de 450.000 €.

Une inauguration à but pédagogique

L'inauguration de la centrale a été également l'occasion de recevoir les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 des écoles de St-Cyr la Roche et Saint-Aulaire, qui ont pu venir découvrir l'activité d'une coopérative et visiter la station fruitière. Les équipes d'Apex Energies ont, par la suite, expliqué aux enfants ce qu'est le photovoltaïque et le but des énergies renouvelables. L'après-midi pédagogique s'est conclue par un quiz ludique et par un échange de questions/ réponses où les enfants ont pu s'exprimer.

* En présence de Françoise Besse, Présidente de Cooplum, Daniel Sauvatre, Président de l'ANPP, Carlos Herrera-Malatesta, Directeur Général d'Apex Energies, Bernard Sage, Maire de Saint-Aulaire, Frédéric Soulier, Président de l'Agglo de Brive, Anabelle Reydy, Conseillère Régionale, et Salima Saa, Préfète de la Corrèze.

La coopérative fruitière Cooplim s'équipe d'une centrale PV en toiture de 1,8 MWc

L'installation, réalisée avec Apex Energies, permet d'autoconsommer environ 1 572 MWh par an, ce qui représente environ 25 % de la consommation annuelle de la coopérative, réduisant sa facture d'électricité issue notamment de la consommation des chambres frigorifiques utilisées pour le stockage des pommes.



Inauguration de la centrale en toiture installée sur le site de la coopérative Cooplim le 5 mai dernier.

Image : Apex Energies

La Coopérative Fruitière du Limousin (Cooplim) s'est associée à Apex Energies pour l'installation d'une toiture photovoltaïque sur ses entrepôts frigorifiques, implantés sur les communes de Vars-sur-Roseix et Saint-Aulaire, au nord de Brive-la-Gaillarde (Corrèze). S'étendant sur 10.000 m² de toiture et comptant 5 272 modules photovoltaïques, il s'agit selon les deux acteurs du plus gros projet en autoconsommation sur une coopérative fruitière en France, avec une puissance totale installée de 1,8 MWc. L'énergie produite par cette centrale photovoltaïque est consommée directement par la coopérative, afin de couvrir une partie de ses besoins en électricité.

Elle alimente notamment les chambres frigorifiques utilisées pour le stockage des pommes récoltées par les adhérents. L'installation permet ainsi à Cooplim d'autoconsommer environ 1 572 MWh par an, ce qui représente environ 25 % de la consommation annuelle du site. Apex Energies a également accompagné la coopérative dans l'obtention de subventions de la part du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). « La centrale est opérationnelle depuis octobre 2021, et les résultats sont déjà très encourageants en termes d'économies d'électricité », a témoigné Françoise Besse, présidente de Cooplim et de Cooplim Energie, filiale de Cooplim, qui a porté la réalisation du projet.

Un investissement participatif de 450 000 €

Afin d'associer ses adhérents et les citoyens corréziens, les porteurs du projet ont procédé à une campagne de financement participatif, via la plateforme Enerfip, qui a permis de collecter 450 000 €. « Aujourd'hui, Apex Energies s'adresse à tous les grands consommateurs d'énergie et notamment à ceux du secteur agricole. Ce projet est d'autant plus important pour Apex Energies que nous avons ouvert le financement aux parties prenantes locales. Cela permet à nos réalisations de prendre une dimension plus importante sur leur territoire d'implantation et de démocratiser d'autant plus l'autoconsommation en France », a souligné David Emsellem, directeur Grands Comptes d'Apex Energies.

L'inauguration de la centrale qui a eu lieu le 5 mai dernier a aussi été l'occasion de recevoir les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 des écoles de St-Cyr la Roche et Saint-Aulaire, qui ont pu venir découvrir l'activité d'une coopérative et visiter la station fruitière. Les équipes d'Apex Energies ont, par la suite, expliqué aux enfants ce qu'est le photovoltaïque et le but des énergies renouvelables. L'après-midi pédagogique s'est conclue par un quiz ludique et par un échange de questions/ réponses où les enfants ont pu s'exprimer.

09/05/2022

MISE EN SERVICE DE LA PLUS IMPORTANTE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE EN AUTOCONSOMMATION DE FRANCE

Ce 5 mai 2022, la coopérative fruitière Cooplim, à Saint-Aulaire, en Corrèze, a mis en service la centrale photovoltaïque installée en toiture de ses bâtiment, dédiée exclusivement à l'autoconsommation. C'est la plus puissante de France à ne pas être reliée au réseau électrique.

Mise en service de la plus grande centrale photovoltaïque en autoconsommation de France, en Corrèze

Progressivement, l'autoconsommation photovoltaïque, une des voies pour augmenter la part de renouvelables dans la production électrique, progresse en France. Ce 5 mai 2022, la plus importante centrale centrale photovoltaïque en autoconsommation de France a ainsi été mise en service.

Installée par une entreprise locale, Apexenergie, cette centrale est située à Saint-Aulaire, en Corrèze, sur la toiture de la coopérative fruitière Cooplim. L'entreprise y a installé 572 panneaux photovoltaïques, couvrant une surface de 10 000 m².

Carlo Herrera Malatesta, directeur d'Apexenergie, estime la production annuelle à 1 570 MWh, soit environ la consommation électrique de 300 foyers. La centrale ne sera pas connectée au réseau électrique, toute l'électricité produite sera utilisée sur place : elle servira à alimenter les entrepôts frigorifiques, où Cooplim entrepose à l'année les pommes des producteurs partenaires de la coopérative.

Or, ces frigos représentent une dépense énergétique importante, qui grevait les comptes de Cooplim, avec une facture annuelle moyenne de 2 millions d'euros d'électricité. Comme ces entrepôts frigorifiques fonctionnent 24 heures sur 24, et que la production de la centrale sera toujours inférieure à la consommation totale du site, la coopérative a la garantie que toute l'électricité produite par les panneaux sera consommée sur place.

En tout, la centrale devrait couvrir environ un quart des besoins de Cooplin : « le but premier, c'était de faire des économies. On a 500 000 euros d'électricité qui vont être produits par nos soins », se satisfait Françoise Besse, présidente de la coopérative.

De quoi rembourser en cinq ans l'investissement de départ de 2,5 millions d'euros, pour des panneaux dont la durée de vie est estimée entre 20 et 25 ans. Même si des frais de maintenance sont également à prévoir, l'opération sera rapidement rentable, surtout dans un contexte de hausse des prix de l'électricité.

Cooplim met également en avant la volonté de l'entreprise de réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Ce n'est sans doute pas vrai à court terme, puisque l'électricité produite en France est très majoritairement décarbonée. Pour autant, des initiatives de ce type aideront à tenir les objectifs climatiques de la France, qui imposent, même dans l'option d'une forte relance du nucléaire, d'augmenter considérablement la puissance renouvelable installée.

COOPLIM ET APEX ENERGIES INAUGURENT LA PLUS GRANDE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE EN AUTOCONSOMMATION SUR UNE COOPÉRATIVE FRUITIÈRE

La Coopérative Fruitière du Limousin (Cooplum) s'est associée à Apex Energies, entreprise française spécialisée dans les réalisations photovoltaïques en autoconsommation, pour l'installation d'une toiture photovoltaïque sur ses entrepôts frigorifiques, implantés sur les communes de Vars-sur-Roseix et Saint-Aulaire, au nord de Brive-la-Gaillarde. L'inauguration du bâtiment a eu lieu le 6 mai dernier.

S'étendant sur 10 000 m² de toiture et comptant 5272 modules photovoltaïques, il s'agit selon Apex Energies du plus gros projet français en autoconsommation sur une coopérative fruitière, avec une puissance totale installée de 1,8 MWc.

L'énergie produite par cette centrale photovoltaïque est consommée directement par la coopérative, afin de couvrir une partie de ses besoins en électricité. Elle alimente notamment les chambres frigorifiques utilisées pour le stockage des pommes récoltées par les adhérents, conditionnées et commercialisées par la coopérative. L'installation permet à Cooplum d'autoconsommer environ 1572 MWh par an, ce qui représente environ 25% de la consommation annuelle du site. C'est l'équivalent de la consommation électrique annuelle de près de 315 foyers. Apex Energies a également accompagné la coopérative dans l'obtention de subventions de la part du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

« Nous sommes très fiers d'avoir équipé cette coopérative en autoconsommation. Aujourd'hui Apex Energies s'adresse à tous les grands consommateurs d'énergie et notamment à ceux du secteur agricole. Ce projet est d'autant plus important pour Apex Energies que nous avons ouvert le financement aux parties prenantes locales. Cela permet à nos réalisations de prendre une dimension plus importante sur leur territoire d'implantation et de démocratiser d'autant plus l'autoconsommation en France », déclare David Emsellem, directeur Grands Comptes d'Apex Energies.

Cooplum Energie, filiale à 100% de Cooplum, a porté la réalisation de ce projet.

« La centrale est opérationnelle depuis octobre 2021, et les résultats sont déjà très encourageants en termes d'économies d'électricité. Ce projet revêt une triple dimension : une dimension humaine, qui a permis de fédérer les adhérents et les salariés de la coopérative autour d'un projet valorisant et ambitieux ; une dimension environnementale, en produisant une énergie décarbonée et en consommant notre propre énergie ; une dimension économique, qui se justifie d'autant plus dans le contexte d'envolée des prix du marché que nous connaissons aujourd'hui, en permettant d'autoconsommer l'équivalent de 25% de notre consommation annuelle », témoigne Françoise Besse, présidente de Cooplum Energie et de Cooplum.

Afin d'associer ses adhérents et les citoyens corréziens à la vie de ce projet, Enerfip, plateforme de financement participatif en ligne, a été associée au projet afin de mettre en place un financement participatif permettant à ceux qui le souhaitent d'investir une partie de leur épargne, à partir de 10€, dans ce projet qui contribue à la transition énergétique. Le montant à collecter pour ce projet était de 450 000 €.

Depuis 30 ans, le groupe Apex Energies est reconnu sur le marché comme producteur d'énergie verte et un leader des solutions d'autoconsommation pour son savoir-faire en tant que pionnier du solaire photovoltaïque. Les activités s'étendent du développement de centrales jusqu'à la vente de l'électricité, en passant par l'ingénierie, le financement, la construction, la supervision, l'exploitation et la maintenance des systèmes.

Une des plus grandes centrales solaires en autoconsommation inaugurée en Corrèze

Avec plus de 5000 panneaux photovoltaïques posés sur 10000 m² de toiture, l'installation réalisée par la Cooplim (Coopérative fruitière du Limousin) en Corrèze va lui permettre d'autoconsommer une production de 1,8 MWh. Explications.



Une des plus grandes centrales solaires en autoconsommation de France a été inaugurée le 5 mai dernier à Saint-Aulaire, en Corrèze, dans les locaux de la Cooplim (Coopérative fruitière du Limousin), en présence d'Anabelle Reydy, conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine et élue du territoire Vallée de la Dordogne Corrèzienne. En effet, dans le cadre de l'amélioration de l'efficacité énergétique de son activité et du développement des énergies renouvelables au sein de son patrimoine, la coopérative a décidé d'investir dans l'installation d'une centrale solaire sur la toiture de ses bâtiments.

Au total, 5 272 modules photovoltaïques ont été positionnés sur les 10 000 m² de toiture, un équipement conçu pour générer une puissance totale de 1 792 kWc, soit l'équivalent de la consommation de plus de 300 foyers. L'électricité produite sera consommée directement par la coopérative, notamment pour alimenter les chambres frigorifiques utilisées pour le stockage des pommes récoltées par les adhérents.

Une production électrique couvrant 23 % de la consommation du site

Précisément, l'énergie produite par cette centrale photovoltaïque permettra à la Cooplim d'autoconsommer environ 1 572 MWh par an, ce qui représente environ 23 % de sa consommation électrique annuelle, soit une économie de près de 500 000 euros. De plus, l'installation permettra également d'éviter l'émission de 272 tonnes de CO₂ sur 30 ans.

Développé par Apex Energies, ce projet, dont le coût total approche les 2,5 millions d'euros, a bénéficié du soutien financier de l'Union européenne à hauteur de 500 000 euros, au titre du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional), et plus particulièrement de l'aide à la production d'énergie renouvelable. Parallèlement, 450 000 € ont été récoltés grâce à un financement participatif réalisé sur la plateforme Enerfip, et visant à associer les salariés et les adhérents de la coopérative, ainsi que les citoyens corréziens.

12/05/2022

Environnement

Énergie – Cooplum fait un pas de plus vers l'autoconsommation

By Super Utilisateur 12 mai 2022

169



Saint-Aulaire - Cooplum et Apex Énergies ont inauguré, jeudi 5 mai, la nouvelle toiture photovoltaïque de la coopérative fruitière. Une révolution qui permettra de couvrir, pendant trente ans, 25 % de la consommation en électricité de l'entreprise située à Saint-Aulaire.

COOPLIM. Pommes : une centrale photovoltaïque pour réduire les coûts d'énergie

Six mois après sa mise en fonction, Cooplim et Apex énergies ont inauguré officiellement le 5 mai la centrale photovoltaïque installée sur le site de Vars-en-Roseix (19). Avec 10 000m² de toiture équipée, c'est la plus grande centrale photovoltaïque en autoconsommation installée en France sur une coopérative.



5 272 modules photovoltaïques installés sur 10 000m² de toiture et une puissance de 1.8MWc, la centrale photovoltaïque de Cooplim, conçue et installée par la société Apex Énergies, est la plus grande centrale en autoconsommation du pays. Pour son inauguration officielle, Cooplim et Apex Énergies avaient convié collectivités locales et régionales, services de l'État, partenaires et financeurs le 5 mai dernier. « L'objectif de ce projet était de réduire les coûts d'exploitation et de sécuriser notre consommation électrique, a rappelé en introduction Françoise Besse, présidente de Cooplim. Un objectif qui se justifie d'autant plus dans le contexte d'envolée des prix de l'énergie ». La coopérative, qui dispose d'une capacité de stockage de 45 000 t sur deux sites est en effet très consommatrice d'énergie notamment pour le fonctionnement de ses chambres frigorifiques. La mise en place de la centrale qui fonctionne depuis 6 mois, permet aujourd'hui une baisse de 25% de la consommation annuelle du site soit 1 572MWh par an. En outre, avec ce projet, la production de 272t de CO₂ sera évitée sur 30 ans. « C'est une centrale iconique pour nous, témoigne Carlos Herrera-Malatesta, directeur général d'Apex énergies. Un projet « gagnant - gagnant - gagnant » : nous produisons une énergie verte, consommée sur place et les économies d'énergie ont financé le désamiantage des toitures. Enfin, nous avons fédéré les salariés et les adhérents de la coopérative autour du projet via un financement participatif ». Six ans auront été nécessaires pour étudier la faisabilité du projet et trouver la solution adéquate. Pour installer les 10 000m² de panneaux, il a fallu rénover près de 14 000m² de toitures en fibro-ciment amianté, une rénovation qui devait être faite et s'inscrit dans une restructuration générale du site. La société a également accompagné Cooplim sur les aspects administratifs et financiers du projet d'un montant de plus de 2 MEUR, notamment pour l'obtention de subventions du FEDER d'un montant de 500 000EUR. Un financement participatif a également été ouvert sur la plateforme Enerfip. D'abord destiné aux salariés puis aux adhérents et aux corréziens, il a permis de recueillir 450 000EUR.

La réussite de ce projet ne doit toutefois pas faire oublier la situation de la filière pomme, comme l'a souligné Daniel Sauvaitre, président de l'Association Nationale Pommes - Poires (ANPP). « Je suis heureux d'être ici pour inaugurer ce beau projet et je veux profiter de la présence de personnalités influentes pour parler de la situation de la pomme », a-t-il indiqué. Après deux années marquées par de petites récoltes, l'actualité cause de nombreuses inquiétudes à la filière. La menace d'une inondation du marché français par les pommes polonaises plane. En outre, l'interdiction d'utilisation de certains produits phytosanitaires en France, pourtant homologués et alors qu'ils sont autorisés ailleurs, crée des distorsions de concurrence. Enfin la question du stockage de l'eau est aussi d'actualité. « Ces sujets sont déterminants, rappelle Daniel Sauvaitre. Nous voulons être pertinents, nous avons mis en place des vergers éco-responsables, des certifications mais nous devons être accompagnés. Il est difficile de subir des injonctions depuis le donjon... »

30/05/2022

Cooplim se couvre de la plus grande centrale solaire en autoconsommation de France

Alors que le prix de l'électricité flambe, la Coopérative fruitière du Limousin (Cooplim) a peut-être trouvé une alternative économique et écologique pour alléger sa facture. Depuis le mois d'octobre, une centrale photovoltaïque de 10.000 m² est en service sur ses deux entrepôts de Saint-Aulaire, en Corrèze, où sont stockées des milliers de tonnes de pommes récoltées par ses adhérents. L'énergie produite est consommée sur place.

EN BREF

08:21 Agriculture : la Nouvelle-Aquitaine première en France, pas forcément en

06:01 « Airbus Développement joue un rôle d'amorçage et de label qualité »



La centrale photovoltaïque de Cooplim s'étend sur 10.000 m². (Crédits : Apex Energies)

Cet équipement est inédit en France pour une coopérative fruitière de par son ampleur : 5.272 panneaux solaires installés en toiture pour produire de l'électricité directement consommée sur place. La centrale d'une puissance de 1,8 Mwc a été construite par [Apex Energies](#), entreprise montpelliéraine spécialisée dans les réalisations photovoltaïques en autoconsommation. Cooplim avait un projet de réfection de ses toitures en fibro-ciment vieillissantes. Les entrepôts étant gourmands en électricité, elle a choisi de s'équiper d'une centrale photovoltaïque. Les toitures ont été désamiantées et la charpente renforcée pour construire la centrale. Une couverture en bac acier a été posée pour recevoir les modules solaires, un investissement de près de 2,3 millions d'euros.